



Fédération CNT des Travailleurs
de la **Santé**, du **Social** et de la **Fonction Publique Territoriale**

33 rue des vignoles 75020 Paris ★ <http://cnt-f.org/sante-social.rp/>
06 88 81 26 47 ★ fede.sante-social@cnt-f.org



TRAVAILLONS TOU(TE)S, MOINS ET AUTREMENT

Les 35 heures, ce sont nous les travailleurs qui les avons payés, et chèrement : renforcement de la flexibilité, annualisation du temps de travail, gel des salaires, accroissement de la charge de travail, etc... Mais pour le patronat et le gouvernement, le peu de garanties collectives que nous avons encore c'est encore trop. Ainsi les trois points essentiels de la proposition de loi sur «l'assouplissement des 35 heures» concernent : le Compte Epargne Temps (C.E.T.), les Heures Supplémentaires et les Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E.) de moins de 20 salariés.

- ➔ Actuellement le C.E.T. permet de cumuler un nombre limité de jours de repos dans un temps défini. C'est FINI : La nouvelle loi supprime ses limites. Ce qui permettra au patron de vous refuser un congé, de reporter les repos *ad vitam aeternam* !
- ➔ Augmentation du quota d'Heures Supplémentaires. Elles sont déjà passées de 130 à 180 H en 2002. Ça SUFFIT ! Raffarin veut les autoriser jusqu'à 220 Heures !
La seule contrainte légale européenne qui limite le temps de travail à 48 Heures par semaine - Presque des journées de 10H!- risque de voler en éclat, puisqu'une proposition de directive de la commission Européenne (présenté à la commission le 22/9/2004) envisage d'allonger le temps de travail (annualisé) à un maximum à 65 heures par semaine !!!
Pourquoi tant exploiter ceux et celles qui ont un emploi en ces temps de chômage de masse ?!
- ➔ Les patrons des P.M.E. de moins de 20 salariés seront ENCORE autorisés à ne pas appliquer correctement les 35 heures avec des heures supplémentaires payées avec une majoration de 10% à la place de 25% prévu par la loi ! Dérogation supplémentaire de 3 ans. Délai que s'autorise le patronat pour tordre définitivement le cou à la réforme des 35 heures ?

Mais bien sûr, si le temps de travail peut être allongé, la flexibilité et les gels de salaire qu'on nous a imposé sous prétexte de 35 heures, eux, ne seront pas remis en cause. Le principe du gouvernement est toujours le même : toujours plus pour les patrons, toujours moins pour les travailleurs !

A cela, il faut ajouter, la loi Fillon de 2003 sur les retraites qui allonge la durée de cotisation pour avoir droit à la retraite ou l'obligation de travailler gratuitement un jour férié.

Jusqu'où va-t-on aller à ce rythme? Jusqu'à la transformation de nos congés en travaux forcés ?

La C.N.T. réclame l'annulation de cet assouplissement, mal nommé par Raffarin de «réforme du temps choisi », par le patron, ça va de soi.

La C.N.T. refuse d'entendre que c'est un choix offert aux salariés « plus travailler, pour mieux gagner », surtout que les attaques contre le temps de travail depuis cet été (chez Bosch-Vénissieux par exemple) montrent clairement que ce que veut le patronat, c'est nous faire bosser plus tout en nous faisant gagner moins ! ! Et depuis quand serait-ce le salarié qui choisi son temps de travail?!

Avec cette réforme le salarié sera rendu encore plus flexible, à la merci du patron.

Il faut d'ailleurs noter, qu'alors que les patrons cherchent à nous faire bosser plus, des millions de travailleurs sont sans-emplois, qu'il ne se passe quasiment pas une journée sans qu'on apprenne un nouveau plan de licenciement, que dans le secteur public le gouvernement supprime des emplois par milliers ! Bref, alors que l'on crève de bosser trop, d'autres crèvent du chômage !

ENSEMBLE, COMBATTONS CETTE REFORME !

NON à une épargne imposée, à des repos reportés dans un avenir incertain et lointain.

NON à l'augmentation des Heures Supplémentaires subies,

alors qu'une trop grande partie de la population est au chômage.

NON à la dérogation pour les petites entreprises.

Mêmes droits pour tous les salariés quelque soit la taille de l'entreprise!

Aussi la CNT ne peut que réagir face à cette énième attaque contre nos garanties sociales et appelle à manifester samedi 5 février 2005 avec les autres syndicats.

Mais s'il faut se mobiliser pour cette journée,

il ne faut pas que cela soit une journée d'action sans lendemain, au contraire !

Profitions de cette journée pour reprendre confiance dans notre force collective, pour préparer la riposte massive du monde du travail contre le MEDEF et les gouvernements successifs à son service.

FAISONS EN SORTE QU'EN 2005, LA PEUR CHANGE DE CAMP !

PRECAIRES, CHOMEURS, SALARIES, DU PUBLIC ET DU PRIVE, ENSEMBLE, REPRENONS NOS DROITS !

Il est temps, en effet, de remettre les pendules à l'heure ! Depuis 20 ans, la part des salaires et des revenus du travail ne cessent de baisser, tandis que les profits des capitalistes ne cessent d'augmenter ! Depuis des années, les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, nous imposent reculs sociaux sur reculs sociaux ! Et pourtant, qui produit les richesses, si ce n'est nous les travailleurs salariés? Si, tous ensemble, nous entrons dans la lutte, nous pouvons bloquer le pays et imposer nos revendications.



Le MEDEF chiale que les 35 heures lui coûterait « trop chères » & Et bien, rappelons que personne n'a jamais forcé quiconque à être patron ! Si leurs « ennuis de patrons » leur causent trop de soucis, qu'ils nous laissent gérer les entreprises et la société ! Nous n'avons pas besoin d'eux, puisque c'est nous, les travailleurs qui produisons toutes les richesses et assurons tous les services.

LA CNT REVENDIQUE l'abandon de la réforme en cours, et au-delà :

- La poursuite de la réduction du temps de travail avec embauches correspondantes
- Le refus du recours aux heures supplémentaires
- La création de postes équivalents à la RTT
- le refus de la négociation décentralisée
- le refus de la précarisation de l'emploi
- des augmentations de salaires...

Oui, avec le SMIC ou juste au dessus, on ne vit pas, on survit !

**SAMEDI 5 FEVRIER 2005 JOURNEE NATIONALE D'ACTION
CONTRE LES OFFENSIVES LIBERALES DE L'ETAT ET DU PATRONAT
SUR LES SALAIRES, LE TEMPS DE TRAVAIL ET NOS AQUIS SOCIAUX :
RISPOSTE SYNDICALE UNITAIRE ET RADICALE !**